

Comptes 2019-2020 (1/06/19 au 31/12/20)

L'exercice 2019-2020 est particulier : il dure 19 mois, de juin 2019 à décembre 2020.

Comptes d'exploitation

Poste	Débit
Adhésions	100,00
Restauration / buvette	7 284,56
Impressions	898,70
Locations	1 450,00
Achat de matériel	2 109,59
Transport, carburant	49,00
Assurance, banque, taxes	223,77
Services	1 170,00
Frais de justice	229,84
Reversements	59,50
Dons versés	650,00
Remboursements PAF	338,00
Salaires et indemnités	537,90
Charges exceptionnelles	154,20
Total	15 255,06

Poste	Crédit
Adhésions	253,00
Dons reçus	6 498,50
Abandons de frais	0,00
Ventes et participations libres	8 558,63
Prestation de services	2 076,52
Formations	288,00
Subventions	0,00
Subventions Service civique	610,00
Recettes exceptionnelles	211,27
Total	18 495,92

Comptabilité projets

Projet	Débit	Crédit	Solde
Marches pour le climat	158,10	0,00	-158,10
Service civique	537,90	610,00	72,10
ANV	1 734,84	4 192,50	2 457,66
#NousSommes	225,42	0,00	-225,42
Coordination européenne	3 655,84	3 155,84	-500,00
Projections Irrintzina	144,75	114,50	-30,25
Camp Climat Hérault	5 149,33	6 669,71	1 520,38
Marche aéroport	103,84	0,00	-103,84
Fonctionnement	3 545,04	3 753,37	208,33
Total	15 255,06	18 495,92	3 240,86

Bilan

Actif

Que possède l'association ?

Participations	50,00
Créances	426,20
Banque	7 910,21
Caisses	1 898,28
Total	10 284,69

Passif

A quoi ces possessions sont-elles destinées ?

Fonds associatif non affecté	4 604,63
Fonds asso. Fête des possibles	2 038,20
Résultat 2019-2020	3 240,86
Dettes	401,00
Total	10 284,69

Comptes 2019-2020 : mot d'accompagnement

L'exercice 2019-2020 couvre 19 mois. Il marque la transition entre des exercices qui allaient de juin à mai avant 2020 à des exercices correspondant aux années civiles à partir de 2021.

Le résultat est positif de 3.240,86 € et se décompose schématiquement ainsi :

- Le fonctionnement, habituellement négatif, est légèrement positif grâce au don de 2.000 € des EEUDF de La Gerbe (merci à elleux, encore !)
- Résultat fortement positif d'ANV (2.457,66 €), notamment pour le procès de Lewis ; mais à minorer par le fait que certaines dépenses n'ont eu lieu qu'en 2021.
- Bénéfice de 1.520,38 € lors du Camp Climat Hérault 2020, grâce à plusieurs bonnes surprises (cf les comptes du projet).
- Perte de 500 € lors de l'organisation de la coordination européenne Alternatiba en octobre 2019. Ce financement de la coordo a été décidé en plénière.
- Financements d'actions comme les Marches pour le climat ou la Marche sur l'aéroport.
- Aide à #NousSommes, attribuée avant que le mouvement se transforme en parti dans l'optique des municipales ; à partir de ce moment Alternatiba a cessé toute aide à #NousSommes.

Les frais de fonctionnement réguliers à noter :

- Loyers : 100 € par mois de participation au Faubourg jusqu'en janvier 2020 ; 30€ par mois depuis pour le Faubourg puis la salle Galago ; ainsi que 50 € annuels d'adhésion à Gammes pour la salle Pause. Ce qui représente 1.230 € sur l'ensemble de l'exercice.
- Banque : 78 € par an (La Banque Postale).
- Assurance : 120 € par an (MAIF).
- Serveur web nuage34 : 330 € par an (Zaclys).
- En 2021 s'ajouteront 20 € par mois pour les réunions ANV à la Carmagnole.

Soit 1.817,77 € en 2019-2020, et environ 1.200 € à prévoir pour 2021.

Fonds associatif : Alternatiba Montpellier-Hérault dispose, au 31/12/2020, d'un fonds associatif de 9.883,69 €, qui se décompose ainsi :

- 7.845,49 € dont l'association peut disposer comme elle le souhaite ;
- 2.038,20 € de bénéfice des précédents Villages des alternatives, dont l'utilisation doit être décidée avec les organisations y ayant participé.

Comptabilité ANV / Alternatiba

A partir de 2021, les comptabilités ANV et Alternatiba seront distinctes. Le fonds associatif sera également réparti entre le fonds Alternatiba et le fonds ANV. L'initialisation comptable est en cours.